

#### À PROPOS DE RH CAMIONNAGE CANADA

À titre d'organisme sans but lucratif d'envergure nationale, RH Camionnage Canada propose des solutions de RH modernes, destinées à la main-d'œuvre du camionnage et de la logistique. L'une de nos priorités stratégiques est de rendre la vie plus facile aux entreprises en offrant une vaste gamme, mise à jour, de guides, rapports, modèles de documents et plus encore afin de soutenir la gestion efficace des ressources humaines ainsi que les efforts de recrutement et de rétention.

Visitez truckinghr.com pour en apprendre davantage.

## **AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ**

L'information contenue ici ne constitue pas un avis juridique. RH Camionnage Canada, et l'ensemble de ses collaborateurs au contenu, n'assument aucune responsabilité quant à toute circonstance découlant de l'adoption, ou de la décision de ne pas adopter, toute recommandation contenue dans ce document.

#### **TROUVEZ-EN PLUS**

Visitez le site Web de RH Camionnage Canada pour trouver des guides et des outils pratiques de gestion des ressources humaines, conçus expressément pour les employeurs du camionnage et de la logistique.

### LOI SUR L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'ONTARIO

Cette ressource utilise la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario à tire de référence. Cette réglementation qui présente les normes d'accessibilité est entrée en vigueur en 2005. Les normes la Loi sont plutôt complètes et les employeurs qui les suivent seront probablement en conformité avec les législations similaires d'autres provinces. Toutefois, consultez vos propres normes provinciales pour confirmer les exigences réglementaires auxquelles vous êtes soumis. Les employeurs qui ne sont pas assujettis à la Loi ou à une autre législation mais qui choisissent néanmoins d'en adopter les principes seront en tête de peloton en ce qui a trait à leurs pratiques d'emploi pour les personnes handicapées.







Note – Bien que cette procédure soit recommandée pour tous, les organisations de 50 employés et plus sont tenus, en vertu de la Loi, d'élaborer et d'avoir en place une procédure écrite relative à l'élaboration de plans d'accommodent individuels documentés pour les employés handicapés.

**Directives :** Ce formulaire sert à documenter de façon formelle les besoins d'accommodent de l'employé, les options d'accommodement et les actions à poser qui ont fait l'objet de discussions et d'un accord dans le cadre de la procédure d'accommodement de [Nom de l'entreprise]. En collaboration, le superviseur/directeur et l'employé (ainsi que son représentant, si l'employé le demande), devraient fournir l'information demandée ci-dessous.

PARTIE 1 - INFURMATION SUR L'EMPLOYE						
Nom de l'employé :	Département :					
# de téléphone à la maison :	Poste actuel :					
# de téléphone cellulaire :	Directeur actuel :					
Site de travail :						
Type de handicap						
Temporaire Permanent						
Type d'emploi						
Chauffeur Bureau	Atelier Entrepôt					





## PARTIE 2 - LES PARTICIPANTS AU PAI

Faites la liste des participants impliqués dans la création et la mise en place du PAI, incluant l'employé, le superviseur, les consultants externes, les représentants et les spécialistes médicaux, tel qu'applicable.

Nom:	Titre/Poste :	
	lle fournie par les participants pacité fonctionnelle, plan d'urgence, notes médicales)	
Nom du document :	Fourni par :	Joint





# PARTIE 3 - DÉTAILS DE L'ACCOMMODEMENT INDIVIDUEL

Restrictions/Limitations:
Tâches spécifiques liées à l'emploi qui sont affectées par les limitations :
Stratégies/outils/équipement potentiels requis pour l'accommodement?





Mesures d'accommodement mises en place :			
L'employé désire-t-il des formats accessibles ou des soutiens à la communication	? Oui Non		
L'employe desire-t-il des formats accessibles ou des soutiens à la communication	Non		
Si oui, veuillez indiquer les formats accessibles/soutiens à la commu seront fournis :	unication qui		
De l'information accessible sur la réponse aux situations d'urgence en milieu de travail a-t-elle été fournie à l'employé?	Oui Non		
L'employé a-t-il besoin d'assistance en cas d'urgence en milieu de travail?	Oui Non		
Si oui, et avec le consentement de l'employé, un représentant désigné a-t-il été assigné?	Oui Non		



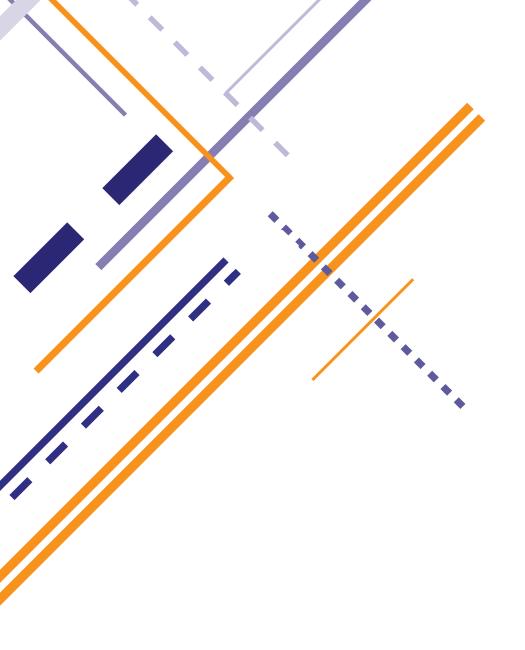


# PARTIE 4 - DATES DE MISE EN PLACE ET DE RÉVISION

Les mesures d'accommodement sont en place	e du :	[date]	_ au:	[date]	
Si aucune date de fin n'est prévue, ce PAI sera	ı révisé s	sur une base :			
Trimestrielle		Annuelle			
Semestrielle		Autre			
PARTIE 6 - SIGNATURES					
Ce plan d'accommodement individuel a été élaboré en consultation avec toutes les parties prenantes, afin de s'assurer que les besoins de l'employé et de [Nom de l'entreprise] soient satisfaits tout au long du processus d'accommodement.					
Signature de l'employé		Date			
Signature du superviseur/directeur		Date			







PREPARÉ PAR :



104-720 chemin Belfast Ottawa, Ont. K1G 0Z5 FINANCÉ PAR :

